



Le risque zéro n'existe pas et ce malgré toutes les préventions et mesures prises pour respecter les conditions de travail règlementaires.

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est le premier maillon de la chaîne des secours. Ce n'est pas un professionnel du monde médical, il est formé pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime. Il a moins de 3 minutes pour agir. **Le SST est un acteur de prévention.**

Les gestes de secours appris dans un milieu professionnel, peuvent être appliqués dans la vie de tous les jours.

Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Article R4224-15 du Code du Travail

Durée : 14 heures au minimum

Les heures sont réparties sur 2 journées à raison d'une journée par semaine. **Possibilité d'effectuer la formation sur 2 jours consécutifs** (2 journées avec évaluations ponctuelles et certificatives). Ou possibilité aussi d'organiser la session SST sur des demi-journées (A convenir ensemble).

Il faut au minimum 4 candidats pour un maximum de 10 candidats par session (Normes INRS).

Tarif : Voir devis ou convention

Le tarif proposé, comprend :

- Le déplacement sur site ,
- Les **14 heures** de formation à minima pour un groupe de 4 à 10 personnes,
- Le matériel pédagogique,
- Un aide mémoire I.N.R.S,
- La logistique administrative.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente.





Programme de la formation SST

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Public/pré requis : Tout public /Aucun prérequis.

Moyens pédagogiques – Formateur :

Salle de formation spacieuse ; plan d'intervention ; mannequins (adulte, enfant et bébé), défibrillateur de formation ; vidéo projecteur et supports variés, divers matériels de simulation en rapport avec la formation SST. Exposés théoriques et exercices pratiques.

Session animée par un forma-teur/trice SST à jour de ses compétences et certifié par l'INRS.

Objectif général : Intervenir efficacement face à une situation d'accident.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail

Validation : Délivrance du certificat SST aux stagiaires ayant satisfait aux 2 exigences de l'évaluation : **Réussite à 2 évaluations dont la certification finale et participation à l'intégralité de la formation.** Une carte SST aux Normes INRS en vigueur sera remise aux stagiaires qui auront satisfait aux exigences de l'évaluation ; cette carte a une validité de 24 mois maximum.

La Formation de Sauveteur Secouriste du Travail doit faire l'objet d'un Maintien et d'une Actualisation des Compétences (noté MAC d'une durée de 7h00) au maximum tous les 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise/cliente qui le souhaite de mettre en place un MAC SST avant.

Contenu : (Pour le contenu plus détaillé, merci de vous reporter à la page suivante)

- Présentation commune,
- La place du SST dans la santé et la sécurité de l'entreprise (Prévention),
- Protéger (soi même et l'autre),
- Examiner (Notion d'urgences vitales notamment),
- Alerter (Différents numéros des secours),
- Secourir (Exemples de gestes : PLS, RCP avec DAE, ect),
- Evaluation individuelle continue,
- Evaluations certificatives,
- Bilan de la formation / Questions éventuelles.

Durée :

- 14 heures de formation au minimum.
- Session de 4 à 10 candidats maxi (Normes INRS).



Taux de certification en 2023 : 95.34 %



Programme détaillé de la formation SST et des compétences visées :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise :

- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée :

- 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime :

- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe(s) indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime :

- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée :

- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail :

- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :

- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente.